

Communiqué de presse

Enquête préliminaire de dommage dans le maïs-grain – Les utilisateurs de maïs du secteur de l'élevage sont déçus de la décision du Tribunal canadien du commerce extérieur

Pour diffusion immédiate

15 novembre 2005

Ottawa – Les Utilisateurs de maïs du secteur de l'élevage (UMSE), une coalition regroupant la *Canadian Cattlemen's Association*, le Conseil canadien du porc et l'Association de nutrition animale du Canada sont déçus et inquiets de la décision rendue aujourd'hui par le Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE). Le Tribunal a en effet autorisé l'Agence des services frontaliers du Canada à poursuivre ses enquêtes sur l'imposition éventuelle de droits compensateurs et antidumping sur le maïs-grain non transformé en provenance des États-Unis.

« Nous avons soumis de solides arguments au Tribunal, qui démontraient que les faits ne justifient pas la poursuite de l'enquête de dommage », affirme Kathleen Sullivan, directrice générale de l'Association de nutrition animale du Canada. « Les subventions américaines ne font pas augmenter les importations de maïs en provenance des États-Unis. En fait, les importations de maïs américain ont diminué. L'accroissement des importations n'est donc pas en cause, même si ces dernières sont visées par ce différend. Dans l'ensemble, au cours des années, les importations de maïs en provenance des États-Unis n'ont été que résiduelles et complémentaires à la production canadienne de maïs. »

Les Producteurs de maïs du Canada ont affirmé publiquement que leur véritable objectif est de recouvrer leur ancien programme de sécurité du revenu en Ontario. « Les producteurs de maïs veulent un soutien du revenu équivalant à ce que reçoivent leurs homologues américains. Et ils utilisent leurs clients pour intensifier leurs moyens de pression », souligne John Masswohl, de la *Canadian Cattlemen's Association*. « Les producteurs de bovins continuent d'offrir leur collaboration aux producteurs de maïs et les prient de mettre fin à cette confrontation. »

« Les raisons qui justifient la décision du Tribunal ne seront pas rendues publiques avant la fin de novembre, explique Clare Schlegel, président du Conseil canadien du porc.

« Nous avons hâte de connaître l'explication du TCCE pour comprendre cette décision, mais nous continuerons de tenter de trouver une solution raisonnable à ce différend. Nous devons travailler conjointement avec le gouvernement à trouver des solutions qui ne nuiront pas aux diverses industries concernées. »

Les UMSE intensifient leur campagne d'information auprès des décideurs politiques, à tous les paliers et dans tout le Canada. « Nous ne pouvons pas permettre, poursuit M. Schlegel, que l'imposition de ces droits provoque un déséquilibre dans les coûts du marché global nord-américain. Nous allons perdre l'engraissement et la finition des animaux au profit des États-Unis. Le secteur canadien de la transformation va aussi passer aux Américains et les exportations à la hausse de porcelets et des bovins vont inciter les producteurs américains à user de représailles commerciales.

Demandes des UMSE au gouvernement canadien :

- 1) Reporter la décision relative à l'enquête préliminaire au 30 janvier 2006, et non à la date prévue, afin d'éviter d'éventuelles répercussions sur les négociations agricoles à Hong Kong, dans le cadre de l'OMC.
- 2) Que les ministres exigent que le TCCE mène l'enquête d'intérêt public parallèlement à l'enquête de dommage.
- 3) Recommander au président de l'Agence de services frontaliers du Canada d'utiliser son pouvoir discrétionnaire pour *ne pas* prélever de droits provisoires.

« La continuation de cette requête aura de graves conséquences pour les utilisateurs de maïs-grain et aura éventuellement des répercussions négatives sur les producteurs de maïs », explique John Masswohl. « Le gouvernement a le pouvoir d'atténuer cette perturbation. Les 100 000 producteurs canadiens de bétail ainsi que leur famille, qui sont représentés par notre coalition, savent très bien que le gouvernement **détient ce pouvoir**. Et nous voulons que le gouvernement prenne la bonne décision. »

Relations avec les médias :

Secteur porcin
M. Clare Schlegel
Conseil canadien du
porc
Tél.: (519) 580-6761

Secteur bovin
Mme Cindy McCreath
Directrice, Communications
Canadian Cattlemen's Association
Tél.: (403) 275-8558 x.406

Secteur de l'alimentation
animale
Mme Kathleen Sullivan
Directrice générale
Association de nutrition
animale du Canada
Tél.: (613) 241-6421

